DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 01.045

L'An Deux Mille Un, le 3 avril à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

28 MARS 2001

28 mars 2001

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoints

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT

Melle LABEYRIE représentée par M. MOST M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 30 Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DE ROYAN

VOTE :

Le Conseil Portuaire institué dans le Port de ROYAN a été renouvelé, pour une période de cinq ans, par arrêté du 16 Janvier 2001 modifié par arrêté du 7 Mars 2001.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du Rapporteur, Après en avoir délibéré, Après élection à bulletin secret,

DECIDE

- de désigner en tant que représentants du Conseil Municipal, les membres suivants, choisis en son sein :

Une seule liste est candidate Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 Bulletin blanc : 0 - Pour : 33

Sont élus :

- . Membre titulaire : M. CHABANEAU
- . Membre suppléant : M. POTENNEC

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 avril 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS